



Demande d'établissement d'un poste d'inspection des véhicules automobiles

Cochez une case: Nouvelle demande Renouvellement Changement de lieu

Avez-vous déjà eu un permis de station d'inspection des véhicules automobiles suspendu ou révoqué?

Non Oui Si oui, donnez des détails:

Par la présente, une demande est soumise pour établir un poste d'inspection des véhicules automobiles pour les véhicules suivants :			
Programme d'inspection des véhicules légers (IVL) Véhicules légers, motocyclettes	Programme de certificat d'inspection de l'intégrité de la carrosserie (CIIC) Véhicules reconstruits	Programme d'inspection périodique obligatoire des véhicules (IPOV) Camions pesant jusqu'à 8 900 kg, semi-remorques, camions-tracteurs, autocars, autobus scolaires, etc.	
Cochez un élément:	Nom du demandeur/de l'entreprise		N° de référence de client
Particulier	Adresse postale		
Société de personnes	Adresse de voirie (si différente de l'adresse postale)		
Corporation			
Gouvernement	Courriel	N° de téléphone	N° de télécopieur

Certification d'entreprise	
Autorisation d'exercer des activités à titre de	N° de permis d'exploitation de commerce (ajoutez une copie du permis d'occuper)
N° de TVP	N° de TPS

Personne responsable / Signataire autorisé		
Nom	Titre du poste	N° de téléphone

Inspecteurs désignés			
Utilisez le formulaire 1D ci-joint, au besoin. Il faut indiquer au minimum 6 années d'expérience de travail pour les mécaniciens non brevetés. Pour les véhicules reconstruits, les mécaniciens doivent avoir suivi le cours de réparation des collisions approprié et accumulé un minimum de 6 années d'expérience de travail.			
Nom (en caractères d'imprimerie)	N° de permis de mécanicien qualifié	N° de certificat d'ouvrier qualifié et de métier (copie requise)	N° de permis de conduire



Demande d'établissement d'un poste d'inspection des véhicules automobiles

Liste d'outils pour les véhicules de 4 500 kg et plus	Oui	Non
Appareil de levage suffisamment puissant pour soulever le véhicule applicable le plus lourd à inspecter		
Deux supports de sécurité réglables (minimum de 3 tonnes)		
Jauge de diamètre de tambour de frein de taille suffisante pour mesurer le tambour de frein le plus gros des véhicules applicables, qui doit être précise à 0,05 cm (0,002 po) (minimum de 16,620 po)		
Micromètres ou jauges de disque de frein capables de mesurer l'épaisseur des disques des véhicules applicables (du plus mince au plus épais) et précis à 0,05 cm (0,002 po) (de 0 à 2 po, de 0 à 5 cm)		
Matériel de réglage des projecteurs capable de régler les phares de tous les véhicules de la classe autorisée pour l'inspection		
Jauge de profondeur de sculpture des pneus capable de mesurer 1/32 po		
Manomètre pour pneus (minimum de 120 psi)		
Clé dynamométrique capable de mesurer le couple-moteur minimal requis des véhicules applicables (minimum de 600 pi-lb)		
Comparateur à cadran (précis à 0,001 po)		
Calibre pour pivots d'attelage de 2 po (exigé pour l'inspection des trains routiers et des semi-remorques)		
Jauge de sellette d'attelage inférieure pour des mâchoires de 2 po (exigée pour l'inspection des trains routiers et des semi-remorques)		
Norme D250 M1985 de l'Association canadienne de normalisation (exigé pour l'inspection des autobus scolaires)		
Liste d'outils pour les véhicules de moins de 4 500 kg	Oui	Non
Appareil de levage suffisamment puissant pour soulever le véhicule applicable le plus lourd à inspecter		
Deux supports de sécurité réglables (minimum de 3 tonnes)		
Jauge de diamètre de tambour de frein capable de mesurer un tambour de 0 à 14 po (de 0 à 40 cm) et précise à 0,002 po		
Micromètres ou jauges de disque de frein capables de mesurer l'épaisseur des disques des véhicules applicables (du plus mince au plus épais) et précis à 0,05 cm (0,002 po) (de 0 à 2 po, de 0 à 5 cm)		
Matériel de réglage des projecteurs capable de régler les phares tous les véhicules de la classe autorisée pour l'inspection		
Jauge de profondeur de sculpture des pneus capable de mesurer 1/32 po		
Manomètre pour pneus (minimum de 60 psi)		
Clé dynamométrique capable de mesurer le couple-moteur minimal requis des véhicules applicables (minimum de 200 pi-lb)		
Comparateur à cadran (précis à 0,001 po)		
Pied à coulisse capable de mesurer les garnitures de frein		
Appareil de mesure de teinte de fenêtre qui est à étalonnage automatique et peut tester des vitrages fixes		



Demande d'établissement d'un poste d'inspection des véhicules automobiles

Description générale du poste d'inspection			
Ajoutez une carte et des directions si le poste n'est pas dans une ville.			
Largeur	Profondeur	Largeur maximale de la porte	Hauteur maximale de la porte

Au nom du demandeur

- J'atteste qu'à ma connaissance, les renseignements ci-dessus sont véridiques.
- Les demandeurs doivent présenter une preuve d'autorisation des autorités locales (ville, municipalité, district d'aménagement) visant l'exploitation d'un atelier de réparation ou d'un poste d'inspection des véhicules dans le local ou les locaux d'affaires indiqué(s) sur la demande au nom de l'entité qui soumet la demande.
- Je comprends que des frais de 200 \$ par demande doivent accompagner cette dernière.

Signature

Date

Nom (lettres
moulées)

N° de
téléphone

Titre

Libellez votre chèque à l'ordre de la Société d'assurance publique du Manitoba.

Des frais de 200 \$ par programme (LVI, BIIC, PMVI) s'appliquent. Si vous payez en personne, veuillez apporter votre demande complétée et payer en argent comptant, par chèque ou par carte de crédit/débit au Centre de sécurité des véhicules ou à n'importe quel centre de services de la SAPM. Pour le paiement par carte de crédit, veuillez remplir un [formulaire d'autorisation de carte de crédit](#) et l'envoyer par courrier ou le soumettre en personne avec votre demande.

Si vous payez par téléphone, veuillez envoyer par courriel la demande complétée à VSI-DealerInfo@mpi.mb.ca; vous serez contacté dans les cinq jours pour effectuer le paiement.

RENNVOYER À:

Vehicle Safety
Centre de recherche sur les dommages matériels J.W. Zacharias
1981, chemin Plessis
C.P. 45064
Winnipeg (MB) R2C 5C7